

« La croissance économique exceptionnelle des “trente glorieuses” a eu son revers, en particulier sur le plan environnemental »

Yann Brunet

doctorant en histoire contemporaine à l'université Lumière Lyon-II

Stéphane Frioux

maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Lumière Lyon-II, chercheur au Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Larhra) et membre de l'Institut universitaire de France

Les deux historiens Yann Brunet et Stéphane Frioux montrent, dans une tribune au « Monde », la simultanéité entre une croissance porteuse de bouleversements des paysages urbains et la naissance d'une contestation qui se transformera en prise de conscience écologiste.

Publié le 17 juin 2022 à 12h02 Temps de Lecture 3 min.

Plus haut, plus loin, plus vite : c'est dans cet esprit qu'on a pu se représenter les progrès techniques de la France du général de Gaulle et de ses successeurs : le pays du Concorde, du TGV, ou bien encore du programme électronucléaire censé apporter l'indépendance énergétique.

Cette France s'urbanise et se périurbanise à grande vitesse et participe à ce que l'historien américain John McNeill a qualifié de « *grande accélération* » de l'emprise environnementale des économies et sociétés contemporaines (*Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XX^e siècle*, Champ Vallon, 2010).

En trente ans, l'Hexagone accueille près de vingt millions d'urbains pendant que la population du pays s'accroît de douze millions : autrement dit, comme le chante Jean Ferrat dans *La Montagne*, les jeunes partent gagner leur vie dans les villes, et habiter en HLM ou en immeuble locatif avant de s'acheter, pour beaucoup, un pavillon individuel.

La croissance économique exceptionnelle de ces années d'après-guerre, qui a inspiré, en plus du progrès matériel des conditions de vie symbolisé par les biens électroménagers, la formule de l'économiste Jean Fourastié (1907-1990) les « *trente glorieuses* », a cependant eu son revers de la médaille, en particulier au plan environnemental.

Voies autoroutières

C'est dans ce contexte d'inquiétude intellectuelle face au gigantisme de certaines cités, comme la tentaculaire agglomération parisienne que l'on essaye de maîtriser au moyen de « villes nouvelles », que naît également un mouvement écologiste, composite, mais qui va s'ancrer dans les villes au point de percer dès les élections municipales de 1977.

Une enquête menée sur l'agglomération lyonnaise a révélé la multiplicité des terrains de contestation d'une croissance économique et urbaine dont les habitants ont souligné, très vite, les nuisances pour leur mode de vie, voire pour l'environnement en général (*Une France en transition. Urbanisation, risques environnementaux et horizon écologique dans le second XX^e siècle*, sous la direction de Stéphane Frioux, Champ Vallon, 2021).

Ce sont tout d'abord les nombreuses voies autoroutières, planifiées parfois depuis les années 1930, et destinées à absorber un flux toujours plus considérable de véhicules individuels et de poids lourds. Des transformations massives sont opérées au nom d'une mécanique des fluides : abattage d'arbres, rabotage de trottoirs, destruction d'immeubles frappés d'alignement. Viennent ensuite les grands ensembles et leurs nombreuses nuisances environnementales : mauvaise isolation phonique, problèmes de chauffage, remplacement des espaces collectifs prévus à l'origine par des parkings, etc.

Les Françaises et les Français qui ont pu en avoir les moyens se sont rapidement alors tournés vers l'alternative de la maison individuelle et périurbaine. Entre 1968 et 1982, près de 100 000 personnes quittent Lyon pour les communes périphériques... et justifient, par là même, les projets de rocades routières pour faciliter le flux des véhicules individuels. S'ajoute à cela la conséquence de l'absence de réflexion intégrée relative à l'assise matérielle de ce développement urbain et industriel.

Des milliers de tonnes de déchets industriels

Tous les résidus produits par l'industrie, par les services, par la consommation des ménages, sont absents des plans d'aménagement de l'époque. Cela favorise des pratiques délétères pour l'environnement, comme les déversements dans d'anciennes carrières dont le réaménagement pose de nombreux problèmes.

C'est ainsi qu'à la fin des années 1970, Dardilly (Rhône), commune de l'Ouest lyonnais au cadre de vie recherché et siège d'une ancienne carrière d'argile à remblayer – site envisagé comme parc boisé dans le plan d'occupation des sols – se retrouve au cœur d'une affaire de dépôts illégaux de déchets liquides industriels à la fin des années 1970.

Ce cas est symptomatique de l'absence de politique à l'égard de ces résidus malgré l'adoption de la loi de 1975 sur les déchets et l'insuffisance des installations aptes à les recevoir – lorsqu'elles existent.

Aujourd'hui, ce site, placé sous surveillance de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), renferme des milliers de tonnes de déchets industriels malgré son apparence verdoyante. Les coûts de sa dépollution, estimés à soixante millions d'euros en 2008, limitent très largement les possibilités de revalorisation.

Transitions paysagère et culturelle

C'est donc une double transition qui se révèle dans ces années qui précèdent le temps des crises économiques, transition mâtinée de dégâts et de contestations – sur notre terrain d'études, les exemples de la catastrophe de Feyzin en 1966, des manifestations contre l'extension de la centrale atomique du Bugey en 1971 et contre le projet nucléaire Superphénix en 1977.

D'abord, une transition paysagère majeure qui transforme une France restée longtemps plus rurale que les autres grandes puissances économiques en un pays résolument urbain, où la violence relative de cette rapide transformation (bruit, congestion, pollutions) engendre en retour un étalement spatial croissant.

Ensuite, une transition culturelle plus lente, dont les archives et les témoignages des acteurs de l'époque attestent les premiers signes : l'avènement d'un souci environnemental dans la société, porté par des militants organisés spécifiquement dans ce but, médiatisé sur le petit écran à l'occasion de la candidature de René Dumont (1904-2001) à l'élection présidentielle de 1974.

Cinquante ans après, l'histoire de cette époque aide à comprendre la complexité des comportements et positions politiques face à l'enjeu climatique actuel et la tradition de « petits pas » et d'ajustements progressifs liés à l'ampleur colossale du chantier de modification des modes de vie hérités de l'après-guerre.